

beaucoup de monde ; comme n'ayant rien et possédant tout. (II Cor. vi, 4-10). En face de telles vertus à pratiquer, de semblables obligations à remplir, comment notre âme ne serait-elle pas saisie de crainte et d'effroi ?

Ah ! combien de fois avons-nous été tenté de fuir, et avons-nous craint de succomber à cette tentation de lâcheté, comme autrefois les disciples abattus et découragés au temps de la passion du Sauveur ! Combien de fois, dans la tristesse et l'amertume de notre âme, avons-nous répété ces paroles de Jésus agonissant au Jardin des Oliviers : " *Si possibile est, transeat a me calix iste.*—Si c'est possible, que ce calice passe loin de moi." [Math. xxvi, 39]. Mais fortifié par l'exemple et la générosité du divin Maître, Nous essayions de répéter devant les décrets de celui qui est notre Dieu et notre Père : " Cependant, que votre volonté soit faite et non la mienne. " *Vermittamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* " [Math. xxvi, 39]

Les apôtres, disions-nous, quand ils entendirent l'invitation de Jésus, *sequere me*, suivez-moi, n'ont-ils pas quitté sur le champ sans hésitation leurs familles, leurs occupations et tout ce qui leur appartenait, pour s'attacher à la fortune, aux travaux et aux ignominies du Sauveur ? Saint Pierre, quand, après une nuit de travail infructueux, il jette sur la parole du Maître, son filet à l'endroit indiqué, ne voit-il pas, contre toute attente, sa foi et son obéissance récompensées par une pêche miraculeuse ? Après la Pentecôte, lorsque obéissant à l'ordre qu'ils avaient reçu d'aller enseigner toutes les nations, malgré leur défaut de science, de considération et de tout moyen humain, avec le seul secours de l'Esprit Saint et leur confiance aux promesses divines, les apôtres ne sont-ils pas parvenus à fonder, en dépit des oppositions qu'apportèrent les savants, les riches et les puissants, le royaume de Dieu sur la terre ? Cette prière si touchante de Jésus pour ses apôtres, au moment solennel où il allait retourner vers son Père, n'est-elle pas pleine d'encouragement pour ceux qui sont appelés à succéder au ministère, aux inquiétudes et à la responsabilité des apôtres ? " Père Saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donné, afin qu'ils soient un comme nous. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont point du monde comme je ne suis point moi-même du monde. Sanctifiez-les dans la vérité. Votre parole est la vérité. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour

eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité. " (Jean, xvii, II 19).

Ces considérations ont relevé notre courage et à la vue de notre faiblesse, de nos misères et de notre incapacité. Nous nous sommes dit : souvent, dans l'accomplissement de ses œuvres, Dieu choisit les sujets les plus méprisables pour mieux faire éclater sa puissance et sa gloire. De plus, ce qui n'a pas peu contribué à soutenir notre confiance et à nourrir nos espérances dans l'avenir, c'est l'esprit de foi vive qui vous anime et le respect profond que vous professez à l'égard de la religion et de ses ministres ; c'est le zèle de nos bien-aimés collaborateurs dans le saint ministère. Nous connaissons leur soumission vis-à-vis l'autorité, leur attachement à toutes les règles de la discipline ecclésiastique, leur amour pour toutes les œuvres qui peuvent procurer le salut des âmes et l'avancement matériel et spirituel du nouveau vicariat, et leur zèle infatigable qui leur fait supporter avec joie les travaux des missions les plus laborieuses et les plus pénibles. Enfin ce qui relève notre courage et soutient notre espoir, c'est l'assistance si efficace que Nous recevons des communautés religieuses, soit dans l'œuvre si importante de l'éducation, soit dans le soulagement charitable des diverses misères humaines, soit dans la publication de la bonne nouvelle parmi les tribus sauvages au fond des vastes forêts, dans les glaces des régions septentrionales. " *Quam speciosi pedes evangelantium pacem.* " Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent la paix.

Nous venons donc à vous avec confiance et nous pouvons ajouter avec tout le bon vouloir dont notre âme est capable. Nous mettons à votre disposition tout ce que Dieu Nous a donné de santé, de force et de talents. Désormais, à l'exemple de St Paul, Nous ne sommes plus libre, Nous ne sommes plus à Nous, mais à vous, pour travailler sans cesse à votre honneur, pour faire de votre salut l'objet de notre constante sollicitude, *semper sollicitus pro vobis*, (Colos. iv, 12) ; vous voyez en Nous non seulement l'ami, mais le serviteur de tous, puisque Nous sommes le ministre de Celui qui est venu non pour être servi mais pour servir. (Matth. xx, 28.)

Nos affections de prêtre et d'évêque sont pour vous ; et à la suite du bon Pasteur, notre divin modèle, Nous devrions être prêt à donner notre vie pour les brebis qui nous sont confiées. Ah ! Nos très chers frères, Nous osons le dire après le grand apôtre : *Le Seigneur m'est témoin combien j'vous chéris tous dans les entrailles de Jésus-Christ*, (Philip. i, 8) ; et il nous semble qu'avec le secours d'en haut, Nous

serions prêt à donner, s'il était nécessaire, les restes d'une vie misérable pour l'âme du dernier d'entre vous. " *Ego autem libentissime impendam et super impendar ipse pro animabus vestris.* " (II Cor, xii, 15.)

Unis dans le Sacré Cœur de Jésus et dans le très saint et immaculé Cœur de Marie, Nous prions, le pasteur pour ses ouailles, et les ouailles pour leur pasteur. Nous demandons pour vous la soumission de l'esprit et la docilité du cœur, afin que vous profitiez des instructions et des services que vous recevez de vos guides spirituels, et que vous viviez toujours conformément à ce qu'ils vous enseignent. Vous demanderez pour nous cette sagesse de gouvernement qui fut accordée au roi Solomon, afin que nous conduisions dans les voies de la justice les âmes dont nous avons reçu la charge et que jamais nous ne les mettions en danger de périr par notre inexpérience. " *Gratia vobis, et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* Que Dieu notre Père, et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce et la paix. (I. Cor. i, 3.)

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons statué et ordonné, statuons et ordonnons ce qui suit :

1° Nous continuons jusqu'au nouvel an tous les pouvoirs et facultés extraordinaires donnés par M^r l'évêque d'Ottawa.

2° Nous renouvelons et confirmons toutes les ordonnances, statuts et règlements de discipline actuellement en vigueur dans cette partie du diocèse d'Ottawa qui formera désormais le vicariat apostolique de Pontiac.

3° Nous ordonnons d'ajouter aux oraisons de la messe du jour l'oraison *Pro Episcopo* pendant un an, à dater de la réception du présent mandement.

4° Tous les documents qui nous seront envoyés, devront Nous être adressés à Pembroke où nous avons fixé notre résidence.

Sera le présent mandement lu, en une ou plusieurs fois, au prône des messes paroissiales, et dans les communautés religieuses le premier dimanche (et les suivants s'il y a lieu) après sa réception.

Donné à Pembroke, ce vingt-quatrième jour du mois de septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

N. Z. LORRAIN,

Vicaire apostolique de Pontiac.

I. J. S.

Par mandement de Monseigneur,

F. DÉRONE,

Secrétaire.